

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE N°2

Date : 28/03/23

Lieu : École Élémentaire Robert Delavaux

Durée : 2h

Personnes présentes : enseignantes : Audrey Schmitt, Noémie Cuccureddu, Aurélie Vernassier, Aude Girerd, Véronique Masson, Elise Mirguet, Anne-Françoise Caré ; maire : Yves Guyen ; adjointe aux affaires scolaires : Marianne Beaupain ; représentants de parents d'élèves : Valérie Schmitt, Nadège Najib, Sylvie Foti, Claire Gaudin, Céline Barras ; UFCV : Thomas Seguin ; Coup de Pouce : Valérie Kolmayer.

Absents : parents élus : Léa Rousselle, Carole Loye-Simoes, Laïla Abattouy ; excusés : parents élus : Fanny Sergent, Linda Fekkar ; enseignante : Alexia Marlinge (conseil à Miserey) ; rapporteur commission scolaire : Kadir Yildirim.

1/ Effectifs

Les effectifs de l'année 2022/2023 actuellement sont les suivants : 6 classes, 138 élèves.

CP →	Audrey Schmitt	20
CE1 →	Aurélie Vernassier / Alexia Marlinge	24
CE1/CE2 →	Noémie Cuccureddu	8 + 12 = 20
CE2 →	Aude Girerd	24
CM1 →	Véronique Masson	26
CM2 →	A.F. Caré / Alexia Marlinge	24 (2 arrivées)

Prévision d'effectifs pour 2023-2024 : 28 CP, 20 CE1, 32 CE2, 36 CM1, 27 CM2 (1 arrivée) soit 143 élèves.

2/ Activités pédagogiques

→ **La grande lessive** : En raison du mauvais temps, la seconde exposition a eu lieu le 25 mars 2023 dans la salle de motricité avec pour thème « Ma cabane et-est la tienne ». Cette exposition a été accessible aux parents en début de journée, et sur les temps d'accueil et d'ouverture de la grille.

→ **Les petits champions de la lecture** : classes de CM1 et CM2. L'épreuve départementale a eu lieu samedi 25 mars à la bibliothèque municipale de Pouilley-les-Vignes. Nos petits champions de CM1 et CM2 y ont participé. Les enseignantes précisent que les élèves ont parfaitement réussi leur lecture mais que le niveau était très élevé cette année.

→ **Rallye numérique départemental** : CP, CE1/CE2, CE2 et CM2 ; défis numériques en ligne adaptés au niveau des élèves qui concernent différentes matières (français, maths, géographie, histoire, etc). En lien avec les compétences numériques requises à l'école élémentaire.

Les enseignantes précisent que l'école est dotée d'ordinateurs portables et de tablettes permettant de réaliser ce projet. Elles remercient de nouveau la mairie pour le matériel numérique.

→ **Prévention routière** : lundi 3 avril matin pour les CM2. La piste d'éducation routière a lieu dans la cour de l'école. Elle est encadrée par le Comité Départemental Prévention Routière et un gendarme. Consiste en un gymkhana et une piste avec des panneaux routiers. Le coût de l'intervention (150 euros par classe) est pris en charge par la municipalité. C'était la condition à remplir pour pouvoir y participer.

→ **Intervention de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et de l'infirmière scolaire Mme Soilly** : programme « M'T dents » sur la prévention et l'hygiène dans les classes de CP, CE1, et CM. Le matin, les classes de CP et de CE1 et les élèves de CE1 des CE1-CE2 ont assisté à une intervention, un spectacle de marionnettes et des ateliers pédagogiques sur la prévention et l'hygiène dentaire. L'après-midi, les CM1 et CM2 ont pu participer par groupes de 7 élèves à un escape game sur le même thème.

Jeudi 30 mars, Mme Soilly intervient en classe de CM2 pour parler hygiène et puberté. Mme Caré précise que les interventions de Mme Soilly directement à l'école facilitent la liaison école-collège et le suivi des élèves sur tous les cycles.

→ **Opération collecte piles et batteries avec le SYBERT** : La collecte s'est terminée en janvier et a encore eu un grand succès. L'école se classe à la première place pour la plus grosse collecte (729 kg, soit 5,36 kg/élève) et 5ème en classement général. Elle obtient un prix de 200 euros pour la coopérative scolaire.

→ **Carnaval** : lundi 27 mars, défilé dans les rues et dans les écoles. Les photos sont mises en ligne sur le blog.

→ **Classe découverte** : pour toutes les classes de l'école au Centre Permanent de Loisirs de Découverte CPLD des Grangettes. Classes de CP, CE1, CE1/CE2 et CE2 du lundi 3 au jeudi 6 avril 2023, classes de CM1 et CM2 du lundi 26 au jeudi 29 juin 2023. Pour les CP et CE, la classe découverte est à dominante découverte de la nature. Pour les CM, elle sera à dominante voile (sur le lac Saint Point). La Direction Académique du Doubs a validé le dossier pédagogique des classes de cycle 2 qui partent en avril 2023.

A l'heure actuelle, 130 élèves sur 138 partent.

Coût du Centre des Grangettes : 31 446 € ; coût des transports : 4 294 € soit 35 740 € pour l'école.

Le montant total brut s'élève à 275 € par élève environ (pour quatre jours et trois nuits).

Aides et subventions : 2 000 € de la coopérative scolaire (reliquat d'une classe découverte annulée pour raison sanitaire COVID), 5 230 € de Coup de Pouce et actions des familles (soirée théâtre 700 €, vente de chaussettes 900 €, vente de fromage 700 €, vente de crêpes 830 €, subvention Coup de Pouce 2 100 €), 3740 € Trousse à Projets (△ 4 000 € collectés mais il faut enlever 6,5 % de frais de fonctionnement de la plateforme, structure à but non lucratif, soit 260 €). Les donateurs obtiendront des contreparties, mails, dessins ou remerciements sur le blog de l'école, affiche, s'ils le souhaitent.

Le coût net par élève est ainsi de 201,60 € pour une famille avec 1 enfant, 358,28 € pour une famille avec 2 enfants, 475 € pour une famille avec 3 enfants.

D'autres aides et subventions sont en attente :

- Mairie (attente du vote du budget 17/03/23) :
 - 4 294€ de transport inscrits dans le budget transport demandé par l'école,
 - demande de subvention exceptionnelle.
- Subvention de la région pour des séjours « classes environnement » : 15 € /jour/élève de cycle 2, soit 45 €/élève de cycle 2 répercutés sur l'ensemble des élèves.

La mairie annonce la prise en charge des transports. Le coût net par élève sera ainsi de 162 € pour une famille avec 1 enfant, 312 € pour une famille avec 2 enfants, 422 € pour une famille avec 3 enfants.

Elle explique aussi qu'une subvention exceptionnelle, d'un montant de 1 556,10 €, a été votée.

Si la région subventionne en plus, le coût net par élève sera de 127,52 € pour une famille avec 1 enfant, 210,12 € pour une famille avec 2 enfants, 252,72 € pour une famille avec 3 enfants.

MAJ du 25/04/23 : la subvention de la Région a été accordée (3 780 €).

Deux familles seront aidées par le CCAS d'Ecole Valentin pour le financement du séjour.

Les familles ont versé 170 euros (pour un enfant). Grâce aux actions des parents d'élèves, à Coup de Pouce, à la Trousse à projets et aux subventions de la Mairie, le prix du séjour est considérablement réduit. Les familles seront remboursées du trop perçu.

Mme Schmitt, parent d'élève, soulève le problème du périscolaire pour les élèves participant au séjour du 3 au 6 avril. Après discussion, il est convenu que les familles souhaitant bénéficier de l'accueil périscolaire le lundi matin et le jeudi soir devront inscrire leur enfant. L'information sera transmise aux familles dans les cahiers de liaison dès jeudi.

Mme Caré précise que les enfants ne participant pas à la classe découverte restent soumis à l'obligation scolaire. Ils seront accueillis dans les classes restant à l'école (CM1 et CM2).

L'équipe enseignante remercie les parents d'élèves, l'association Coup de pouce, les donateurs et la municipalité pour leur investissement qui permet à toutes les classes de l'école de bénéficier de ce séjour.

3/ Comptes de l'école

L'école fonctionne grâce aux subventions municipales (sur l'année civile) et grâce à la coopérative scolaire affiliée à l'OCCE (Office Central de Coopération à l'École), sur l'année scolaire. Le solde de la coopérative scolaire se monte à 10 327 € euros.

Mme Beaupain, informe que le conseil Municipal a voté le budget pour l'année 2023. En ce qui concerne le groupe scolaire :

- Maintien du budget de 34 € / élève pour le fonctionnement,
- 5 434 € pour le transport (qui inclut le transport pour les classes vertes),
- ligne piscine,
- 1 955 € pour l'achat d'une malle de rangement et de chargement pour les PC portables (achetés en 2021).

Sur l'année civile 2022, le solde d'une ligne de transport reste non utilisé. Mme Beaupain suggère qu'il s'agit d'une séance de piscine non effectuée. Elle précise que cette information sera vérifiée.

Par ailleurs, une classe sera repeinte.

Mme Beaupain annonce également qu'une subvention exceptionnelle a été votée en complément de la prise en charge des transports pour les classes découvertes aux Grangettes. Elle sera d'un montant de 1 556,10 €. Le total du financement communal (transports + subvention exceptionnelle) correspond à une aide de 45 € par élève.

L'équipe enseignante souhaite vivement remercier les employés municipaux pour leur travail au moment des problèmes de chauffage. Elle remercie également la municipalité pour les investissements de réparation et de changement de la chaudière de l'école. M. le Maire précise que la chaudière a été remplacée (30 000 €) et que la nouvelle sera plus économe en énergie. Les travaux d'électricité consécutifs à cette panne (4 000 €) ont été réalisés par une entreprise locale qu'il remercie pour son efficacité.

Il ajoute qu'une étude de désimperméabilisation de la cour a été commandée pour un montant de 15 000 euros. Celle-ci sera réalisée par un architecte paysager (cabinet Mayot et Toussaint). Dans ce cadre, des ateliers seront organisés avec les enfants de l'école, les enseignants et les services techniques. Ce travail de concertation sera restitué aux parents et aux habitants avec la construction par les enfants d'une maquette de la cour. Les travaux devraient débuter en été 2024. Les pistes de réflexion portent sur la mise en place de différentes zones avec des îlots de fraîcheur, la végétalisation de la cour et la mise en place d'un local pour les vélos. Sa conception sera liée aux attentes environnementales et climatiques. En fonction des coûts, une réflexion pour la cour du périscolaire est envisagée.

M. le Maire annonce que le stade synthétique sera disponible pour l'école, le périscolaire et le club de football au mois de juin 2023.

L'équipe enseignante se réjouit de pouvoir réaliser le traditionnel triathlon de l'école sur cette nouvelle structure.

L'inauguration du complexe sportif aura lieu le 2 septembre 2023. Des ateliers sportifs et un moment de convivialité se dérouleront le samedi après-midi. La municipalité invite l'équipe enseignante à cette manifestation.

4/ Divers (Périscolaire, Association Coup de Pouce...)

Périscolaire :

Thomas Seguin informe que le périscolaire concerne 10 à 15 élèves de l'élémentaire le matin, 80 à 90 le midi en deux services (CP CE puis CM), et 30 à 45 le soir, sauf le vendredi.

Les projets mis en place sont :

- Les ateliers du soir : tissage de bracelets, casse-tête et énigmes, théâtre avec éventuellement une représentation finale.
- La lutte contre le gaspillage alimentaire : les actions se poursuivent et une phase de bilan sera réalisée après les vacances de printemps afin d'évaluer les objectifs (nouvelle pesée). L'animation *Trivial Compost* va permettre de nommer des ambassadeurs qui auront la charge de présenter les actions et leurs résultats aux autres élèves.
- *Une semaine pour s'informer autrement* : du 22 au 26 mai des activités sur les différents médias seront mis en place avec la conception d'un support par les enfants.
- Les *ateliers parents-enfants* seront de retour. Jeudi 30 mars : L'enfant et le jeu (16h30-18h45). L'atelier est ouvert à toute la famille.
- *La fête du sport* : le 10 juin 2023. Cette année, une découverte et une initiation handisport seront proposées dans les ateliers sportifs.

Coup de Pouce :

Mme Kolmayer fait le point sur les adhésions qui ont rapporté 587 €, les bénéfices divers (vente de papillotes 748 €, vente de sapins 184,50 €, fête de Noël 262,90 €). Coup de Pouce a financé la moitié du spectacle « Le Ballon rouge » (340 €). La distribution des tickets pour le tiercé de cochon de la kermesse est en cours. Cette année, le meilleur

vendeur de chaque classe sera récompensé lors de la kermesse.

La vente de fleurs et plants de légumes est prévue avant les vacances. La photo de classe aura lieu mardi 25 avril et les photos de fraties se dérouleront au périscolaire. Une fête est prévue pour la fin de l'année scolaire.

5/ Questions posées au préalable

- Aucune question n'a été posée.

- Informations diverses : La municipalité informe que l'opération « Village propre » aura lieu dimanche 11 juin autour du périscolaire. La thématique du compostage, du ré-emploi sera abordée. Mme Caré ajoute qu'une animation du SYBERT s'est déroulée pour les élèves de la classe de CM2 sur le recyclage et le ré-emploi justement.

Jeudi 30 mars au soir à la Maison Communale se produira le spectacle « Arborescence programmée » à 19h avec Les Deux Scènes.

Conseil Municipal des Enfants :

- organisation d'une chasse aux œufs de Pâques samedi 8 avril à l'arboretum, et moment convivial. Les familles sont informées par mail de l'inscription nécessaire.
- Projet de mise en valeur de l'arboretum (jardin des sens, aménagement de la fontaine). Une histoire sera créée avec une conteuse-autrice. Le travail se fera avec l'aide d'un paysagiste. 4 ateliers auront lieu avec les enfants du CME.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h20.

La secrétaire de séance,
Noémie CUCCUREDDU

La présidente du conseil,
Anne Françoise CARÉ

